



«ENTRE LES MURS» UNE ALTERNATIVE À LA DÉTENTION

«RÉINVENTER PARIS»

Paris [75] • 2015

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Lankry architectes : mandataire • Alphaville urbanismes • Pacte ingénierie • Science Po Paris • Jean-Philippe Poirée-Ville paysagiste

PROGRAMME

Centre d'hébergement, centre de formation, centre de semi-liberté

SURFACE

4 600 m²

CALENDRIER

Appel à projets 2015



Réinventer Paris est un vaste appel à projets urbains, lancé par la Ville de Paris, dont l'objectif annoncé est de faire émerger des projets originaux tant dans leur mode de conception que dans leur programmation. Cette initiative tente de renouveler la manière dont se produit la ville en offrant à différents acteurs la possibilité de définir un programme, de proposer à la collectivité la manière de le traduire, de le faire exister et de le gérer. La question centrale est celle de la manière dont un projet urbain, définit non par sa maîtrise d'ouvrage ni par sa maîtrise d'œuvre, mais par ce qu'on appelle maîtrise d'usage, peut identifier et satisfaire un nouveau besoin. C'est dans ce cadre particulièrement novateur que nous souhaitons porter et animer une expérimentation sur le rôle de la ville comme élément de la réinsertion des personnes placées en détention. Si l'un des objectifs fixés à la détention par la loi pénitentiaire de novembre 2009, est bien celui de la réinsertion des individus, nous pensons qu'il ne suffit pas de réfléchir aux dispositifs sociaux d'accompagnement, mais qu'il faut également examiner

les modes de conception et d'aménagement des lieux qui les accueillent. Nous sommes convaincus qu'une localisation au cœur de la métropole peut être un facteur déterminant pour accéder aux emplois, aux formations, retisser une socialisation et préparer le retour à la société, bref rendre la détention efficace. Notre groupement constitué de professionnels de la ville, investisseurs, architectes, urbanistes et chercheurs souhaite porter le projet d'un lieu proposant une alternative raisonnable à la détention et une aide à la réinsertion. Ce lieu, ce projet est conçu dans le cadre d'une expérimentation sociale visant à évaluer l'impact d'un mode d'habitat urbain organisé et structuré sur les capacités de réinsertion d'individus qui ont fait l'objet d'une décision de justice. Il s'agit de mesurer comment l'accès à un logement, au cœur de la ville de Paris, peut contribuer à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des individus, à faire reculer la récidive.